

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension de Notre-Seigneur, 6 juin 2016.

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue lundi le 6 juin 2016 à dix-neuf heures trente (19h30), à la salle du conseil du Centre Communautaire, sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2 ;
M^{me} Nathalie Larouche, conseillère au district no 3;
M^{me} Lise Blackburn, conseillère au district no 4;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et secrétaire-trésorier.

Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue ;
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 Approbation des minutes de la séance ordinaire du 2 mai 2016 et de la séance spéciale du 11 mai 2016;
- 4.0 Approbation des comptes pour la période du 1^{er} mai au 31 mai 2016;
- 5.0 Lecture de la correspondance;
- 6.0 Rapport des comités;
- 7.0 Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques;
- 8.0 Résolution de concordance;
- 9.0 Résolution de courte échéance;
- 10.0 Autorisation d'aller en appel d'offres public sur invitation pour la pose d'enrobé bitumineux pour le stationnement du Centre de loisirs, la Rue des Pivoines et le Rang 5 Ouest;
- 11.0 Approbation du budget révisé pour l'exercice financier 2016 de l'Office municipal d'habitation;
- 12.0 Octroi d'un mandat à Cégertec WorleyParsons –Estimer alimentation en eau potable Lac Richard;
- 13.0 Programme d'entretien du réseau routier local – Résolution à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et au Ministère des Transports de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports.

- 14.0 Renouvellement du contrat d'entretien des chemins d'hiver pour l'exercice financier 2016-2017;
- 15.0 Maison de la culture – Nomination de Mme Michelle Dessureault;
- 16.0 Résolution pour l'embauche du personnel saisonnier;
- 17.0 Proclamation des journées de la culture;
- 18.0 Motion de félicitations a M. Dominic Fortin et M. Maxime Villeneuve ainsi que tous les bénévoles pour leur participation à la transformation du terrain de baseball;
- 19.0 Motion de félicitations à Mme Marie-Ève Tremblay et Mme Anne Maltais pour l'obtention d'une bourse d'étude de la Fondation Jacques Gagnon;
- 20.0 Subvention Office municipal d'habitation;
- 21.0 Rapport mensuel du Maire;
- 22.0 Affaires nouvelles :
 - 22.01 Motion de remerciement à Madame Diane Tremblay
 - 22.02 Octroi de subvention à divers organismes
 - 22.03
- 23.0 Période de questions des citoyens ;
- 24.0 Levée de la séance ordinaire.

Mot de
bienvenue et
prière

MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance ordinaire.

Lecture et
adoption de
l'ordre du jour

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

R. 2016-087

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par le directeur général et secrétaire-trésorier, après avoir ajouté les sujets suivants à l'item « Affaires nouvelles » :

22.01 Motion de remerciement à Madame Diane Tremblay

22.02 Octroi de subvention à divers organismes

Il est également convenu de laisser ouvert l'item "Affaires nouvelles".

Adoptée

Approbation
des minutes de
la séance
ordinaire du 2
mai 2016 et de
la séance
spéciale du 11
mai 2016

**APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2016
ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 11 MAI 2016**

R.2016-088

**APPROBATION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2016
ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 11 MAI 2016**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les minutes de la séance ordinaire du 2 mai 2016 et de la séance spéciale du 11 mai 2016 soient adoptées telles que rédigées par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adoptée

Approbation
des comptes
pour la période
du 1^{er} mai au
31 mai 2016

**APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} MAI AU 31 MAI
2016**

R.2016-089

**APPROBATION DES COMPTES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} MAI AU 31 MAI
2016**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver la liste des comptes à payer pour la période du 1^{er} au 31 mai 2016 au montant de 86 534.05 \$.

D'approuver la liste des comptes déjà payés pour la période du 1^{er} au 31 mai 2016 au montant de 212 466.23 \$.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à payer lesdits comptes à payer au montant de 86 534.05 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés dans la résolution numéro R. 2016-089.

Signé, ce 6 juin 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- 1.0 Reçu le 2 mai 2016, de Monsieur Éric Tremblay, chef des opérations, Ministère des Transports, Direction Saguenay-Lac-St-Jean, une correspondance à l'effet que le Ministère des Transports a octroyé un contrat de balayage de rue à partir du 305 ière Rue (Dépanneur Sonerco) à l'intersection du Rang 7 Ouest d'une longueur totale de 230 mètres.
- 2.0 Reçu le 2 mai 2016, de Madame Karine Guay, adjointe administrative CLD Lac St-Jean-Est, copie du rapport d'activités 2015.
- 3.0 Reçu le 2 mai 2016, de Madame Manon Blackburn, directrice association régionale de Loisirs pour personnes handicapées, un accusé de réception de notre demande d'assistance financière au loisir des personnes handicapées « Volet soutien à l'accompagnement ».
- 4.0 Reçu le 3 mai 2016, de Madame Nathalie Audet, responsable de la section foncière, MRC Lac-St-Jean-Est, une correspondance à l'effet que notre projet de construction d'un chemin de villégiature de un (1) kilomètre dans le secteur de la Baie Moreau a été accepté dans le cadre du programme de réfection des chemins de villégiature construits sur les terres publiques intramunicipales et qu'un montant de 4 000 \$ correspondant à 40% du montant convenu est versé.
- 5.0 Reçu le 12 mai 2016, de Monsieur Réjean Bouchard, maire, Municipalité de St-Bruno, copie d'une résolution sur le suivi du projet sur l'enfouissement régional au LET d'Hébertville-Station.
- 6.0 Reçu le 12 mai 2016, de Monsieur Jean Tremblay, président, Coopérative Salon de Quilles Renaud, une lettre de remerciement pour notre collaboration au Festival Bouquilles.
- 7.0 Reçu le 12 mai 2016, du directeur de l'État civil, un rapport sur les obligations par la ministre de la Justice, Madame Stéphanie Vallée à tous les célébrants désignés en vertu des dispositions du Code civil du Québec.
- 8.0 Reçu le 12 mai 2016, de Monsieur Stéphane Dufour, directeur principal développement d'affaires et infrastructures, développement économique Canada, une correspondance à l'effet que notre projet de réfection de l'aréna n'a pas été retenu dans le cadre du programme d'infrastructure communautaire de Canada 150^{ième}.
- 9.0 Reçu le 16 mai 2016, de Monsieur Martin Trépanier, office des personnes handicapées, une correspondance concernant la semaine québécoise des personnes handicapées qui se tiendra la première semaine de juin.
- 10.0 Reçu le 19 mai 2016, de Monsieur Pierre Dassylva, directeur régional de la Sécurité civile et de la Sécurité incendie, un appel de projets pour l'exercice 2016/2017 dans le cadre du Programme national d'atténuation des catastrophes. Les projets pouvant être admissibles à ce programme se caractérisent selon quatre (4) types : Évaluation des risques, la cartographie des inondations, la planification de mesures d'atténuation et l'investissement dans les projets d'atténuation non structurels et structurel de petite envergure.
- 11.0 Reçu le 19 mai 2016, de Monsieur Éric Antoine, agent de programme, médailles pour le programme des médailles de services distingués, les certificats signés à l'attention de pompiers de la caserne 34 par le Gouverneur Général.
- 12.0 Reçu le 19 mai 2016, de Monsieur Marc Richard, secrétaire adjoint et directeur général, Résidence Funéraire Lac-St-Jean, une motion de félicitations pour le projet de Centre de Loisirs Multifonctionnel.

- 13.0 Reçu le 20 mai 2016, de Monsieur Pierre-Paul Ravenelle, directeur général Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ), une motion de félicitations adressée à Monsieur Dominic Bisson inspecteur municipal et urbanisme de notre Municipalité pour son élection à titre de membre du Conseil d'administration de la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec.
- 14.0 Reçu le 20 mai 2016, de Madame Doris Lavoie, mairesse de la Municipalité d'Hébertville, une résolution concernant le programme du réseau routier local.
- 15.0 Reçu le 27 mai 2016, de Monsieur Léon-Maurice Houde, Responsable du comité de la Fête de la Fidélité, Diocèse de Chicoutimi, une lettre de remerciement pour notre participation financière lors de la célébration des jubilés d'or et de diamant.

Rapport des comités

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus municipaux donnent des comptes-rendus des comités auxquels ils sont attitrés.

Adjudication d'une émission d'obligations à la suite des demandes de soumissions publiques

ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

R. 2016-090

ADJUDICATION D'UNE ÉMISSION D'OBLIGATIONS À LA SUITE DES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

ATTENDU que conformément aux règlements d'emprunt numéros 2009-347, 2009-357, 2009-358, 2010-369, 2008-337 et 2010-366, la Municipalité de la paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU que la Municipalité de la paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 21 juin 2016, au montant de 3 363 000 \$;

ATTENDU qu'à la suite de cette demande, la Municipalité de la paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur a reçu les soumissions détaillées ci-dessous,

Nom du soumissionnaire	Prix offert	Montant	Taux	Échéance	Coût réel
Valeurs mobilières Desjardins inc.	98,41100	309 000 \$	1,10000 %	2017	1,99675 %
		316 000 \$	1,25000 %	2018	
		324 000 \$	1,40000 %	2019	
		322 000 \$	1,50000 %	2020	
		2 082 000 \$	1,65000 %	2021	

Financière Banque Nationale inc.	98,60000	309 000 \$	1,25000 %	2017	2 04832 %
		316 000 \$	1,30000 %	2018	
		324 000 \$	1,45000 %	2019	
		332 000 \$	1,65000 %	2020	
		2 082 000 \$	1,75000 %	2021	
Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc.	98,09800	309 000 \$	1,20000 %	2017	2 16886 %
		316 000 \$	1,30000 %	2018	
		324 000 \$	1,45000 %	2019	
		332 000 \$	1,55000 %	2020	
		2 082 000 \$	1,75000 %	2021	

ATTENDU que l'offre provenant de valeurs mobilières Desjardins inc. s'est avérée la plus avantageuse.

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'émission d'obligations au montant de 3 363 000 \$ de la Municipalité de la paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur soit adjugée à Valeurs mobilières Desjardins inc. ;

Que demande soit faite à ce dernier de mandater Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

Que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

Que CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises ».

Adoptée

Résolution de concordance

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE

R. 2016-091

RÉSOLUTION DE CONCORDANCE

ATTENDU que conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur souhaite émettre une série

d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 3 363 000 \$:

Règlements d'emprunt #	Pour un montant de \$
2009-347	228 900 \$
2009-347	214 200 \$
2009-357	135 000 \$
2009-358	269 300 \$
2009-358	434 200 \$
2010-369	258 400 \$
2010-369	313 300 \$
2008-337	797 500 \$
2010-366	712 200 \$

ATTENDU que pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de 3 363 000 \$;

Que les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du 21 juin 2016;

Que ces obligations soient immatriculées au nom de Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et soient déposées auprès de CDS ;

Que DS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

Que CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le secrétaire-trésorier à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destinée aux entreprises »;

Que pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, CDS soit autorisée à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante :

CP Desjardins Ville D'Alma
600, RUE COLLARD OUEST CP 367
ALMA, QC
G8B 5V8

Que les intérêts soient payables semi-annuellement, le 21 juin et le 21 décembre de chaque année;

Que les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7);

Que les obligations soient signées par le maire et le secrétaire-trésorier. La Municipalité de la paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Adoptée

Résolution
de courte
échéance

RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE

R. 2016-092

RÉSOLUTION DE COURTE ÉCHÉANCE

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que pour réaliser l'emprunt au montant total de 3 363 000 \$ effectué en vertu des règlements numéros 2009-347, 2009-357, 2009-358, 2010-369, 2008-337 et 2010-366, la Municipalité de la paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

cinq (5) ans (à compter du 21 juin 2016); en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2022 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements d'emprunt numéros 2009-347, 2009-358, 2010-369, 2008-337 et 2010-366, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

Autorisation
d'aller en appel
d'offres public
sur invitation
pour la pose
d'enrobé
bitumineux
pour le
stationnement
du Centre de
loisirs, la Rue
des Pivoines et
le Rang
5 Ouest

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC SUR INVITATION POUR LA POSE D'ENROBÉ BITUMINEUX POUR LE STATIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS, LA RUE DES PIVOINES ET LE RANG 5 OUEST

R.2016-093

AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC SUR INVITATION POUR LA POSE D'ENROBÉ BITUMINEUX POUR LE STATIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS, LA RUE DES PIVOINES ET LE RANG 5 OUEST

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury, que le Conseil municipal autorise Monsieur Normand Desgagné, directeur général à procéder à un appel d'offres publics sur invitation pour la pose d'enrobé bitumineux, le tout tel que décrit dans le préambule de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal

Approbation du budget révisé pour l'exercice financier 2016 de l'Office municipal d'habitation

APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

R.2016-094

APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury, d'accepter les prévisions budgétaires révisées pour l'exercice financier 2016, adoptée par le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de L'Ascension de Notre-Seigneur lors d'une assemblée régulière. La contribution de la municipalité demeure inchangée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-094.

Signé, ce 6 juin 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Octroi d'un mandat à Cégertec WorleyParsons –Estimer alimentation en eau potable Lac Richard

OCTROI D'UN MANDAT À CÉGERTEC WORLEYPARSONS –ESTIMER ALIMENTATION EN EAU POTABLE LAC RICHARD

R.2016-095

OCTROI D'UN MANDAT À CÉGERTEC WORLEYPARSONS –ESTIMER ALIMENTATION EN EAU POTABLE LAC RICHARD

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Harvey, que le Conseil municipal octroi un mandat à la firme Cégertec WorleyParsons, soit un rapport d'estimation pour les travaux de raccordement du Lac Richard en eau potable pour un montant 3 700 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de service du 24 mai 2016 no : 30233-0-20957-i6-PDS-0001-R1.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal

Programme d'entretien du réseau routier local – Résolution à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et au Ministère des Transports de la Mobilité Durable et de l'Électrification des Transports

PROGRAMME D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – RÉSOLUTION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) ET AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

R.2016-096

PROGRAMME D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – RÉSOLUTION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) ET AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

ATTENDU que le ministère des Transports nous attribue annuellement une subvention de 134 400 \$ pour l'entretien des routes de catégorie 1 et 2 de notre territoire.

ATTENDU que dans le cadre de la préparation budgétaire de l'année 2015, nous avons affecté cette subvention de la façon suivante :

- 25% ont été affectés à l'entretien d'été ;
- 75% ont été affectés à l'entretien d'hiver.

ATTENDU que nous avons fait la même répartition pour notre budget de l'année 2016 ;

ATTENDU qu'en mars 2016, la FQM en accord avec le MTQ nous informe que dans le cadre de la reddition de compte 2015, l'entretien d'hiver ne sera plus acceptable ;

ATTENDU que cette décision affecte considérablement les résultats budgétaires 2015 et en 2016 ;

ATTENDU qu'en décembre 2014, lors de la préparation budgétaire de l'année 2015, nous avons affecté la somme de 140 000 \$ à l'entretien d'hiver (dénouement) ;

ATTENDU que l'entretien d'hiver est assumé par le fonds général de la Municipalité et nous nous devons de taxer nos citoyens pour assumer ces coûts ;

ATTENDU que pour les années 2015 et 2016, nous n'avons pas taxé nos citoyens pour l'équivalent de cette somme ;

ATTENDU que si le Ministère applique sa volonté de changer les critères de reddition de compte pour 2015 et 2016, notre Municipalité terminerait ces mêmes années avec un déficit de 140 000 \$;

ATTENDU que la Loi nous interdit de produire des états financiers déficitaires ;

ATTENDU qu'auquel cas, lors du budget 2016, nous devons appliquer une taxe spéciale égale à la somme du déficit ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

De mandater Monsieur le Maire Louis Ouellet pour expédier cette résolution au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports, au Ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du Territoire, ainsi qu'au président de la FQM afin que toutes les modifications aux critères de la reddition de compte pour les années 2015 et 2016 ne soient appliqués. Qu'une copie de cette résolution soit adressée à la MRC Lac-St-Jean-Est et aux autres municipalités du territoire. De plus par la présente nous aviserons nos vérificateurs et le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des Transports que nous attendons le résultat de cette demande avant de produire notre reddition de compte 2015 à ce ministère.

Adoptée

Renouvellement du contrat d'entretien des chemins d'hiver pour l'exercice financier 2016-2017

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

R.2016-097

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016-2017

ATTENDU les dispositions de l'article 1.5 du cahier de charges pour l'entretien des chemins municipaux;

POUR CE MOTIF:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur avise l'entreprise 9217-9431 Québec Inc., Terrassement Belleau que son contrat est renouvelé, soit hiver 2016-2017 aux conditions de la soumission, soit un montant de 150 000\$, taxes incluses.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-097.

Signé, ce 6 juin 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Maison de la culture –
Nomination de
Mme Michelle
Dessureault

MAISON DE LA CULTURE – NOMINATION DE MME MICHELLE DESSUREAULT

R.2016-098

MAISON DE LA CULTURE – NOMINATION DE MME MICHELLE DESSUREAULT

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de recruter une personne pour occuper le poste de responsable du comité local de la Maison de la Culture ;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation de Madame Lise Blackburn, conseillère municipale ;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nellie Fleury,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que le Conseil municipal procède à la nomination de Madame Michelle Dessureault comme responsable de la Maison de la culture de L'Ascension de N-S et ce pour un mandat de trois (3) ans, soit du 1^{ère} juin 2016 au 31 mai 2019.

Adoptée

Résolution
pour
l'embauche
du personnel
saisonnier

RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE DU PERSONNEL SAISONNIER

R.2016-099

RÉSOLUTION POUR L'EMBAUCHE DU PERSONNEL SAISONNIER

Monsieur le conseiller Louis Harvey propose, appuyé par Madame la conseillère Nathalie Larouche, que le conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension de N-S procède à l'embauche du personnel pour la saison estivale 2016 comme suit :

À titre de journaliers étudiants aux travaux publics et aux raccordements inversés:

Monsieur Emmanuel Renaud et Madame Marie-Ève Tremblay.

À titre d'animatrices au camp de jour :

Mesdames Camille Fortin, Rebecca Bouchard, Geneviève Villeneuve, Josiane Pilote et Stéphanie Bélanger.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal

Proclamation
des journées
de la culture

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

R.2016-100

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

ATTENDU que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU que la Municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur a déjà manifesté par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle;

ATTENDU que le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un évènement annuel dans le cadre de *L'Ascension en Fête* visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU que l'évènement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la Municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2016, dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

Adoptée

Motion de félicitations à M. Dominic Fortin et M. Maxime Villeneuve ainsi que tous les bénévoles pour leur participation à la transformation du terrain de baseball

MOTION DE FÉLICITATIONS A M. DOMINIC FORTIN ET M. MAXIME VILLENEUVE AINSI QUE TOUS LES BÉNÉVOLES POUR LEUR PARTICIPATION À LA TRANSFORMATION DU TERRAIN DE BASEBALL

R.2016-101

MOTION DE FÉLICITATIONS A M. DOMINIC FORTIN ET M. MAXIME VILLENEUVE AINSI QUE TOUS LES BÉNÉVOLES POUR LEUR PARTICIPATION À LA TRANSFORMATION DU TERRAIN DE BASEBALL

Madame la conseillère Nathalie Larouche propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury, de voter une motion de félicitations à Messieurs Dominic Fortin et Maxime Villeneuve ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur initiative citoyenne dans le cadre du projet de transformation complète du terrain de baseball de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal

Motion de félicitations à Mme Marie-Ève Tremblay et Mme Anne – Marie Maltais pour l'obtention d'une bourse d'étude de la Fondation Jacques Gagnon

MOTION DE FÉLICITATIONS À MME MARIE-ÈVE TREMBLAY ET MME ANNE-MARIE MALTAIS POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE D'ÉTUDE DE LA FONDATION JACQUES GAGNON

R.2016-102

MOTION DE FÉLICITATIONS À MME MARIE-ÈVE TREMBLAY ET MME ANNE MALTAIS POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE D'ÉTUDE DE LA FONDATION JACQUES GAGNON

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury, de voter une motion de félicitations à Mesdames Marie-Ève Tremblay et Anne Maltais pour l'obtention d'une bourse d'étude de la Fondation Jacques Gagnon.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal

Subvention Office Municipal d'Habitation

SUBVENTION OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

R. 2016-103

SUBVENTION OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION 3^{IÈME} VERSEMENT 2016

ATTENDU le dépôt des États financiers 2016 de l'Office municipal d'habitation de L'Ascension-de-Notre-Seigneur;

ATTENDU qu'il est le devoir de la municipalité d'octroyer périodiquement une subvention à l'O.M.H. pour combler leur déficit;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'approuver le troisième versement de la subvention de l'Office municipal d'habitation au montant de 1 763 \$.

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-103.

Signé, ce 6 juin 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Rapport
mensuel
du maire

RAPPORT MENSUEL DU MAIRE

Monsieur le maire fournit l'information à l'assistance sur différents dossiers.

Affaires
nouvelles

AFFAIRES NOUVELLE

22.01 Motion de remerciement à Madame Diane Tremblay

R.2016-104

MOTION DE REMERCIEMENT À MADAME DIANE TREMBLAY

Madame la conseillère Lise Blackburn propose, appuyée par Madame la conseillère Nellie Fleury, que le Conseil municipal vote une motion de remerciement à Madame Diane Tremblay pour son implication bénévole à titre de responsable de la Maison de la Culture.

Adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil municipal

22.02 Octroi de subvention à divers organismes

R.2016-105

OCTROI DE SUBVENTION À DIVERS ORGANISMES

ATTENDU que la municipalité a reçu plusieurs demandes d'aide financière au cours du dernier mois;

ATTENDU que les élus municipaux jugent à propos de donner suite à quelques unes d'entre-elles;

ATTENDU les dispositions de l'article 8 du Code Municipal;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

APPUYÉE par Madame la conseillère Nathalie Larouche,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

D'octroyer une subvention à l'organisme suivant

☞ Maison de la Culture (Bibliothèque) 1 000 \$

Adoptée

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour payer la dépense mentionnée dans la résolution numéro R. 2016-105.

Signé, ce 6 juin 2016.

Normand Desgagné,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Période de questions de l'assistance

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

Levée de la séance ordinaire

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

R. 2016-106

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Madame la conseillère Lise Blackburn,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

De lever la présente séance spéciale à 21h05.

Adoptée

LOUIS OUELLET, Maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et secrétaire-trésorier